

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable du pôle départemental de prévention enfance

Statut : Filière administrative ou médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité de la directrice enfance et famille, le ou la responsable du pôle départemental de prévention participe à la définition des orientations stratégiques de la collectivité dans le domaine de la prévention médico-sociale en direction des enfants et des adolescents et de la prévention des difficultés éducatives parentales. Il ou elle pilote, programme et coordonne la mise en œuvre de la politique départementale et des dispositifs législatifs et réglementaires, dans le domaine de la prévention enfance, en lien avec les territoires d'action sociale. Il ou elle s'appuie sur son expertise dans son champ de compétences pour susciter la réflexion et apporter conseil technique auprès des services du Département ainsi qu'auprès des partenaires. En qualité de manager, il ou elle a en charge l'animation et le pilotage des services et professionnels du pôle et fait partie de l'équipe d'encadrement de la direction. Il ou elle est garant(e) du bon fonctionnement du pôle, de la qualité du service rendu, de l'image de la collectivité, et de l'ensemble des actes et documents administratifs et budgétaires produits au sein du pôle. Il ou elle représente la collectivité dans les instances partenariales et peut également représenter l'autorité territoriale auprès des instances administratives et judiciaires.

Localisation du poste : Direction Enfance et Famille – Siège - Site Simone Veil, boulevard de Châteaudun 80000 Amiens

Groupe de fonction IFSE : 2A4h

Activités :

Participation à la conception et la mise en œuvre de la politique départementale de prévention de l'enfance

- être force de proposition dans l'élaboration des orientations stratégiques dans le domaine de la prévention de l'enfance, à travers notamment l'élaboration et l'application du schéma des solidarités, en lien avec les objectifs et priorités définis dans le projet politique de la collectivité
- garantir l'adéquation des actions engagées avec le cadre législatif et réglementaire ainsi que la sécurité juridique dans le traitement des situations individuelles
- coordonner la mise en œuvre par les territoires d'action sociale des orientations départementales en matière de prévention enfance et famille : créer des synergies entre les territoires et la direction enfance et famille ;
- proposer des projets d'action à la directrice enfance et famille et aux directions thématiques
- contribuer à l'harmonisation des pratiques entre professionnels de la direction et proposer des évolutions
- piloter le budget prévention et contribuer à sa bonne exécution
- contribuer au pilotage de la communication au sein de la direction et auprès des territoires sur les objectifs stratégiques de la politique prévention en lien avec la DGAS
- superviser et valider les rapports et délibérations soumis à l'Assemblée départementale et à la commission permanente
- apporter une expertise auprès de la directrice enfance et famille et des conseillers départementaux et assurer un rôle d'alerte et de reporting

Pilotage et appui des dispositifs de prévention enfance

- Piloter, mettre en œuvre et évaluer la cellule de recueil des informations préoccupantes et les dispositifs départementaux d'aide à domicile, de prévention spécialisée, des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, en lien avec les territoires d'action sociale ;
- Piloter et animer le réseau des Maisons des Adolescents du département
- Elaborer et soumettre des procédures départementales destinées à sécuriser la mission prévention de l'enfance ;
- Assurer un reporting mensuel d'activité de la mission prévention enfance et réaliser le rapport d'activité annuel dans son domaine de compétence ;
- Assurer le suivi des actions FSE (Fonds Social Européen) qui concernent le domaine de la prévention enfance ;
- Participer à l'animation des réunions métiers en lien avec la directrice adjointe enfance et famille et les directrices de territoire d'action sociale. ;
- Soutenir l'action des territoires par un appui technique, juridique voire par une aide au traitement des situations complexes ;
- Impulser l'harmonisation des pratiques professionnelles avec les professionnels des territoires.

Animation, soutien et développement d'un réseau partenarial :

- Piloter et animer les instances partenariales et les groupes de travail relatifs aux schémas stratégiques
- Mettre en place des partenariats réguliers et organiser la concertation avec les différents acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de la prévention et en garantir la cohérence
- Négocier et superviser les documents contractuels établis avec les partenaires (CPOM, Marchés publics, conventions, protocoles, etc.)

Encadrement du service

- Animer et manager l'équipe du pôle
- Anticiper, planifier et coordonner l'activité du pôle
- Garantir les conditions d'atteinte des objectifs annuels

Gestion des ressources humaines

- Procéder à l'évaluation annuelle des agents placés sous sa responsabilité directe et déterminer leurs objectifs individualisés
- Proposer les avancements et promotions en garantissant la cohérence interne à la direction et avec les politiques de ressources humaines de la collectivité
- Analyser, avec les responsables de service, les besoins d'évolution des compétences et des besoins de formation
- Accompagner les responsables de service ainsi que l'ensemble de l'équipe du service dans le développement de compétences
- Gérer le personnel placé sous sa responsabilité directe (gérer les congés et absence, etc)
- Procéder au recrutement des collaborateurs en relation avec la directrice et la DRH en conformité avec les procédures internes
- Garantir l'application du règlement intérieur de la collectivité et des dispositions réglementaires en matière de santé et sécurité au travail ; Garantir la mise en œuvre de la procédure de protection fonctionnelle des agents de l'équipe en lien avec la DRH
- Anticiper et réguler les situations difficiles et conflits
- Informer en interne et contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité et du règlement intérieur

Participation à l'équipe d'encadrement de la direction

- Alerter et effectuer un reporting régulier et formalisé auprès de la directrice ;
- S'inscrire dans la dynamique de l'équipe de direction et participer aux réunions de l'encadrement de la direction ;
- Partager des informations sur thématique de la prévention ;

- Soutenir et renforcer les échanges entre les pôles et services ;
- Participer à la réflexion collective menée au sein de la direction sur des problématiques institutionnelles, organisationnelles et impulser sa déclinaison au sein du pôle.

Veille

- Se tenir informé(e) de l'évolution législative et réglementaire dans les domaines de compétences, l'analyser et la restituer auprès de la direction
- Prospecter les expériences innovantes en s'inscrivant dans les réseaux professionnels du domaine.

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la responsable du pôle prévention est placé(e) sous l'autorité directe de la directrice enfance et famille qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées. Il ou elle l'alerte sur toute évolution législative impactant l'organisation de la direction.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Avec les agents de la direction enfance et famille
- Avec les professionnels médico-sociaux de l'administration départementale et notamment les responsables territoriaux enfance et les coordonnateurs prévention / protection
- Avec les services et les directions de l'administration départementale
- Avec les agents du pôle établissements de la DAPAPH

Externes :

- Avec les professionnels et partenaires en charge de la prévention et de la protection de l'enfance
-

Contraintes du poste :

- Astreintes niveau 2 protection de l'enfance
- Continuités de service de la CRIP
- Amplitude Horaire

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- Connaissance approfondie des enjeux dans le domaine des solidarités
- Bonne connaissance de la législation et des politiques sociales
- Connaissance approfondie des problématiques liées à la prévention et la protection de l'enfance
- Connaissance du réseau et des acteurs dans le champ de compétences
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration départementale et de son environnement professionnel
- Maîtrise des méthodes de management et d'animation d'équipes pluridisciplinaires
- Maîtrise de la méthodologie de conduite de projet et d'évaluation des politiques publiques
- Connaissance du statut de la fonction publique territoriale
- Connaissances juridiques, des finances et de la comptabilité publiques
- Connaissance des enjeux liés aux systèmes d'information
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Maîtrise des techniques de communication orale (entretien, réunion, négociation) et écrite (note, rapports, etc.).

Aptitudes professionnelles :

- Aptitude à la prospective et à la stratégie
- Force de proposition et de conviction
- Adaptabilité
- Capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation
- Aptitude à la délégation et au contrôle
- Aptitude à la prise de décision
- Capacité de négociation
- Capacité d'anticipation
- Capacité d'organisation et de coordination
- Capacité à rendre compte
- Aptitude à l'animation d'équipes
- Aptitude au travail par projet et en réseau
- Capacités rédactionnelles

Comportements professionnels – motivations :

- Sens de la qualité du service offert au public
- Loyauté institutionnelle
- Sens du travail en équipe
- Sens de la négociation et de la médiation
- Rigueur et méthode
- Très bon relationnel
- Écoute et prise de recul
- Dynamisme
- Réactivité
- Autonomie
- Devoir de réserve et secret professionnel

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 9 mai 2025.